

Paris, le 22 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Passage à l'heure d'hiver : soyez visible !

Alors que le passage à l'heure d'hiver interviendra dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 octobre 2020, la Sécurité routière rappelle à tous les usagers de la route et notamment aux piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes, l'importance de se rendre visible.

Chaque année, selon l'ONISR, cette période est en effet marquée par un pic d'accidentalité. Le nombre d'accidents impliquant un piéton augmente de manière récurrente, de +42% en novembre, par rapport au mois d'octobre (à la fin duquel se produit le changement d'heure), sur le créneau horaire de 17 h - 19 h (et +13,6 % sur la tranche horaire matinale de 7 h - 9 h).

Trois questions à Marie Gautier-Melleray, Déléguée interministérielle à la sécurité routière :

Quel est l'impact de la baisse de la luminosité liée au changement d'heure sur l'exposition au risque d'accident de la route ?

Nous observons chaque année un pic d'accidentalité après le week-end du changement d'heure, jusqu'à +42 % d'accidents en plus pour les piétons sur la tranche de l'heure de pointe du soir (17h-19h) entre les mois d'octobre et novembre.

Le risque d'accident est amplifié par la baisse de la luminosité qui engendre nécessairement un manque de visibilité.

Il est impératif que les automobilistes redoublent de vigilance et que les usagers de la route dits vulnérables, piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes, se rendent bien visibles.

Pourquoi communiquez-vous encore sur ce phénomène d'augmentation des risques au lendemain du passage à l'heure d'hiver ?

La constance de ce phénomène me prouve que nous devons maintenir cet appel à la vigilance chaque année. Et nous avons sans doute plus de raisons encore de le faire cette année. En effet, les mobilités sur nos routes ont évolué notamment ces derniers temps, avec l'augmentation importante de certaines pratiques comme le vélo ou la trottinette.

Ces derniers mois, nous avons enregistré une forte hausse de la mortalité des cyclistes. En septembre, 37 cyclistes ont été tués ce qui est le bilan le plus dramatique des 10 dernières années. Il ne faut pas oublier que 21 % des cyclistes tués ou blessés le sont la nuit.

Quels conseils apporter pour circuler en toute sécurité malgré la baisse de la luminosité ?

Les automobilistes **doivent être particulièrement vigilants, mon conseil est de ralentir et d'être attentif plus que jamais aux autres usagers plus vulnérables** en respectant la priorité aux piétons et en se tenant à distance des trottoirs (au moins 1 mètre) pour la sécurité des piétons et cyclistes.

Nous encourageons les usagers les plus vulnérables, piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes, à porter des vêtements clairs, à bien faire attention aux angles morts notamment de bus ou poids lourd, ou encore à bien indiquer leurs changements de direction. Il serait très judicieux que les cyclistes et utilisateurs de trottinettes portent un bandeau ou un gilet rétro-réfléchissant, gilet qui je le rappelle est obligatoire la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante quand on circule hors agglomération. C'est pour cette raison que nous avons organisé une opération de campagne terrain autour de la visibilité des cyclistes et des usagers de trottinettes, en déposant des brassards rétro-réfléchissants sur les guidons des vélos et trottinettes en libre-service.

Que vous soyez à pied, à vélo, à deux-roues motorisé ou à trottinette, le maître mot est vi-si-bi-li-té !

Contacts presse Sécurité routière :

Amandine CUINET : 06 87 67 56 40

Thierry MONCHATRE : 06 88 16 08 78